SAINT FRANÇOIS XAVIER DE BROMPTON

Collecte des encombrants (gros rebuts)

En raison du succès du projet-pilote de collecte de gros rebuts de porte-à-porte en 2024, nous reprenons la formule en 2025

Comment ?

- **Formule porte à porte par secteur sur rendez-vous** (11 juin, 18 juin, 26 juin, 02 juillet, 09 juillet et 16 juillet) **par district**
- Deux journées (**12 juillet et 27 septembre)** où tous les citoyens de Saint-François-Xavier-de-Brompton pourront aller porter **gratuitement** leurs matières en **autant qu'elles soient acceptées par l'écocentre et qu'elles n'excédant pas 3 m3**

FORMULE SUR PORTE-A-PORTE SUR RENDEZ-VOUS

1) Contactez l'adjointe administrative aux services municipaux, Mme Vanessa Roy Savoie au 819 845-3954 poste 221 **AVANT LE 06 JUIN.**
2) Dites-lui ce que vous souhaitez faire ramasser – **cette étape est essentielle puisque certaines matières ne seront pas ramassées car non acceptées par l'écocentre**, dont les pneus, le béton armé, les souches de bois, l'asphalte, le bois créosoté, les résidus domestiques dangereux, etc.
3) **La date de votre collecte vous sera confirmée par l'adjointe administrative aux services municipaux selon votre adresse**.
4) Le jour de la collecte dans votre secteur, l'équipe des travaux publics ramassera les matières du même type puis fera une autre tournée pour un autre type de matières, etc. De cette façon, on évite que toutes les matières soient mélangées et se contaminent entre elles.

FORMULE JOURNEE GRATUITE A L'ECOCENTRE

1) Vous vous rendez à l'écocentre le **samedi 12 juillet** ou le **samedi 27 septembre** entre **9 h et 12 h**.
2) Vous présentez une carte d'identité démontrant votre adresse à Saint-François-Xavier-de-Brompton.
3) Vous suivez les indications du personnel de l'écocentre.

Important : lors des deux journées gratuites, les frais liés aux matelas, fenêtres, etc. seront facturés à la Municipalité plutôt qu'au citoyen qui s'y présente.

Formule en tout temps

En tout temps, les citoyens peuvent aller porter eux-mêmes leurs matières à l'écocentre du Val-Saint-François (666, chemin Keenan) du mercredi au vendredi (et certains samedis) et en profiter pour entrer dans **les sites de valorisation** où vous pourrez trouver des objets qui n'attendent que vous pour revivre : chaises, tables, lampes, portes, etc. **Plusieurs matières y sont ramassées gratuitement (voir recto)**. Cependant, avec la formule en tout temps, vous devrez payer certaines matières.

ÉCOCENTRE

MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS

De culture innovante

TARIFICATION 2025

- MATELAS ET MEUBLES REMBOURRÉS → 20.00 $ / morceau
- BARDEAU D'ASPHALTE TRIÉ → 90.00 $ / m3
- BARDEAU MÉLANGÉ À D'AUTRES MATIÈRES → refusé
- MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION NON VALORISABLES → voir la grille ci-dessous

Exemples : fenêtre, papier noir, bois avec métal ou plastique, gypse, laine isolante, vinyle, etc.

VOLUME (M3)	TARIFICATION NON VALORISABLE
moins de 0.5 m3	**gratuit**
0.5 m3	**25.00 $**
1 m3	**50.00 $**
1.5 m3	**75.00 $**
3 m3	**150.00 $**
5 m3	**250.00 $**

0.5 m3 : comparable à un bac de 360 litres

MATIÈRES REFUSÉES

Le béton armé, les blocs de béton de 2pi de diamètre ou plus, l'asphalte, les pneus, les souches et le bois créosoté sont refusés en tout temps à l'écocentre.

GRATUIT

- Bois, branches
- Briques et béton non armé (moins de 2x2 pi)
- Carton
- Électroménager
- Herbe et feuilles
- Matériel électronique
- Matériel réutilisable
- Métal
- Plastique agricole
- Résidus domestiques dangereux
- Styromousse no.6
- Verre
- Vêtements
- Tubulures acéricoles
- Terre non contaminée